



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada



Avenir de Griffintown

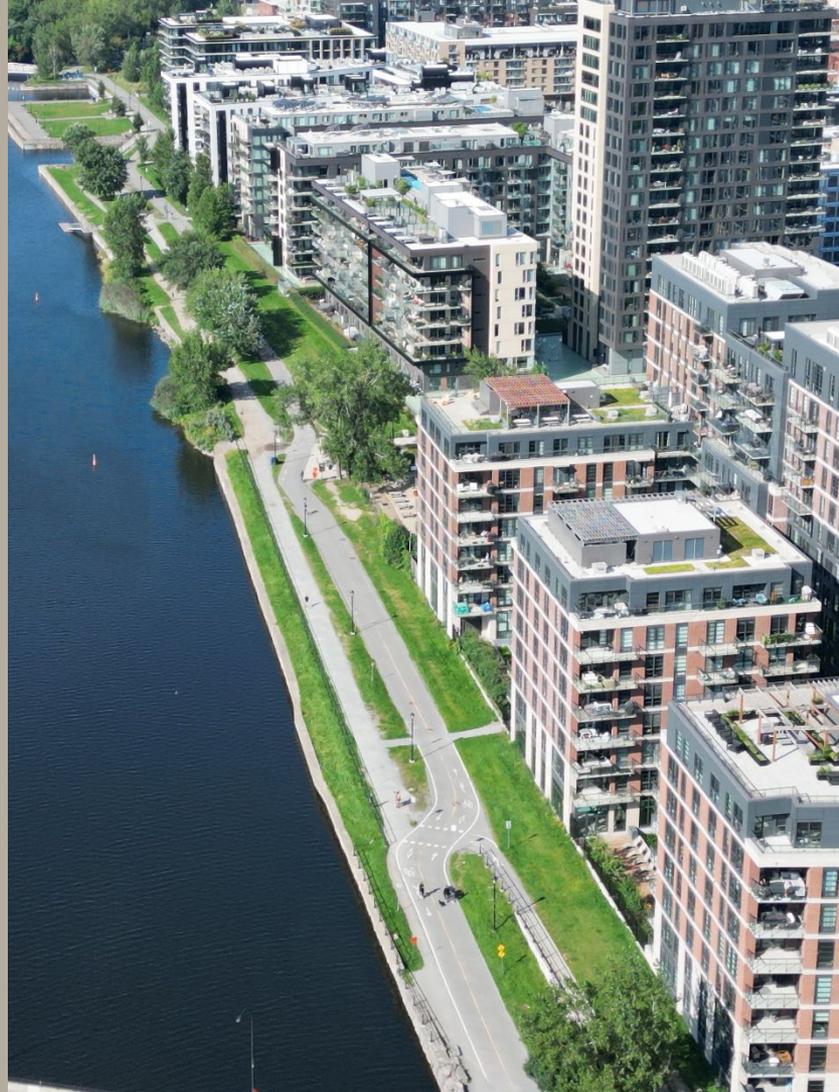
en relation avec le lieu historique national
du Canal-de-Lachine

Opinion présentée à l'OCPM
24 août 2023



Mise en contexte

- PARTAGER nos réflexions et notre vision concernant la gestion du lieu historique national du Canal-de-Lachine, en lien étroit avec le secteur à l'étude
- FAIRE PART des apprentissages que nous pouvons tirer de cette transformation sans précédent
- PRÉSENTER les défis et pressions en matière d'ingénierie civile, d'entretien, de planification urbaine, de gestion financière et de protection du caractère historique du secteur.
- EXPLORER des approches novatrices pour façonner un développement urbain des plus agréables pour l'ensemble de la collectivité





Mandat de Parcs Canada

- PROTÉGER des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada
- FAIRE DÉCOUVRIR la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada
- COMMÉMORER l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires
- SERVIR les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité





Le réseau de Parcs Canada

- 47 parcs nationaux
- 171 lieux historiques nationaux
- 5 aires marines nationales de conservation
- 1 parc urbain
- 450 000 km² d'aires protégées





L'Unité des voies navigables au Québec



Canal-de-Carillon



Canal-de-Lachine



Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue



Canal-de-Chambly



Canal-de-Saint-Ours



N

SAINT-OURS

Canal-de-Saint-Ours

QUÉBEC

Canal-de-Carillon

LAVAL

MONTRÉAL

Canal-de-Lachine

ONTARIO

Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue

Canal-de-Chambly

ESTRIE

VAUDREUIL-DORION

ÎLE-PERROT

CHAMBY

LONGUEUIL

(ÉTATS-UNIS)

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



Mandat

- ASSURER la navigation de plaisance sur nos voies navigables et opérer les écluses
- MAINTENIR la durabilité des actifs
- ASSURER la sécurité des visiteurs

Faits saillants

- 354 actifs (un portefeuille de 2G\$)
- 25 000 embarcations par an
- 1,5 million de visiteurs en berge





Aperçu de nos infrastructures

- 120 bâtiments (logettes, ateliers, garages, etc.)
- 35 km de voie navigable
- 17 écluses
- 38 barrages et ouvrages de retenue d'eau
- 40 km de digues et murs de soutènement
- 35 ponts et passerelles
- 35 km de pistes multifonctionnelles
- 89 sites contaminés





Le LHN du Canal-de-Lachine

- Œuvre de génie
- 14 km de voie navigable
- 5 écluses
- Présence de digues, barrages et déversoirs
- Bordé par 4 arrondissements (Le Sud-Ouest, Ville-Marie, Lachine et LaSalle)
- Intimement imbriqué dans le tissu urbain. Pas de frais d'entrée.





Parc
René-Lévesque

Arrondissement
Lachine

Échangeur
Saint-Pierre

Grue
LaSalle-Coke

Complexe récréatif
Gadbois

Marché
Atwater

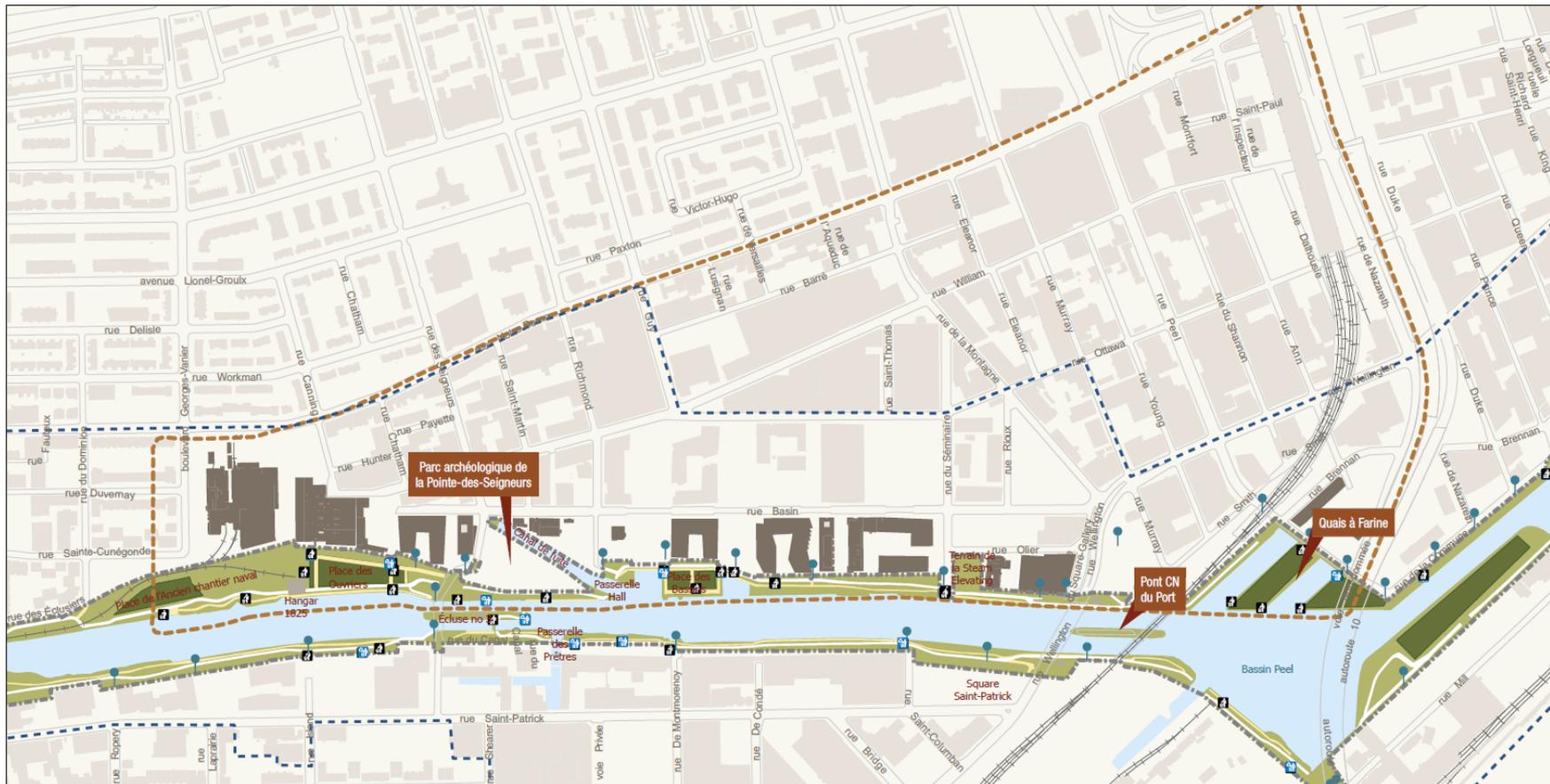
Bassin
Peel

Arrondissement
Ville-Marie

Arrondissement
LaSalle

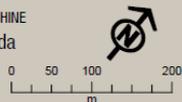
Arrondissement
Le Sud-Ouest

Arrondissement
Le Sud-Ouest



CARTE 1

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANAL-DE-LACHINE
Secteur Griffintown et Parc Canada



-  Quartier Griffintown
-  Limite LHN Complexe-Manufacturier-du-Canal-de-Lachine
-  Limite de propriété Parc Canada
-  Accès piétonnier
-  Zones événementielles
-  Empreinte bâtiment hors Parc Canada

-  Empreinte bâtiment Parc Canada
-  Empreinte bâtiment limitrophe
-  Poubelle
-  Recyclage
-  Piste multi-fonctionnelle
-  Sentier en poussière de roche

Sources:
(c) Geobase Montréal - Rues
(c) Cartographie CAD Ville de Montréal 2022
Inventaire mobilier urbain APC

Conception:
Service géomatique et planification urbaine
Unité des voies navigables au Québec
2023-08-17



Survol historique

3 périodes de développement :

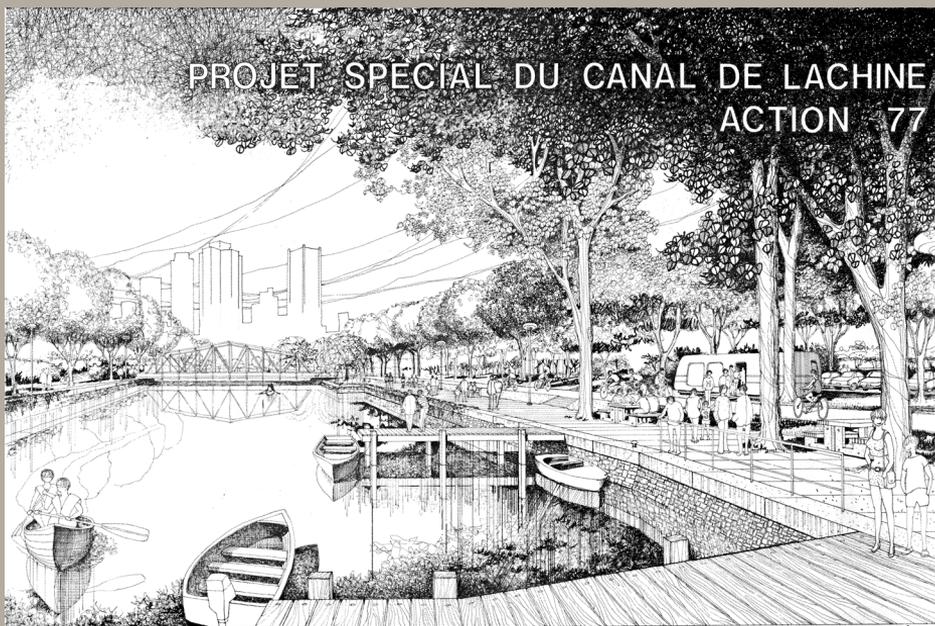
- La période de navigation commerciale (1825-1970);
- La période de transition (1970-2002);
- La période de navigation de plaisance (depuis 2002).





Période de transition

1970-2002



- En 1977, le projet Action 77 est mis en place par Travaux publics Canada afin de transformer les abords du canal en parc linéaire.
- Plans d'aménagement sont réalisés par l'architecte Dimitri Dimakopoulos en collaboration avec la firme d'architecte-paysagiste Jean-Claude La Haye et associés.
- Acquisition par Parcs Canada en 1978





Période de transition

1970-2002

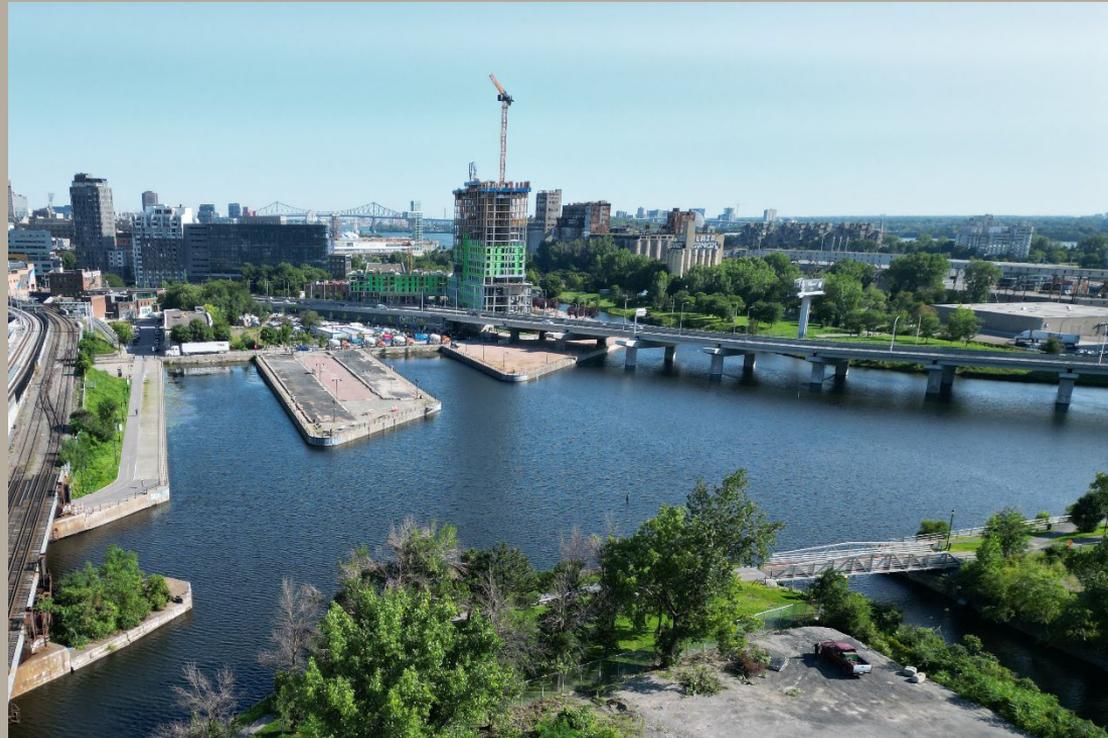




Réouverture du canal

1997-2002

- Investissement de 100M\$
- Création de 720 emplois fédéraux
- Remise en état de la voie navigable
- Remise en fonction des écluses
- Consolidation des murs
- Rehaussement des ponts
- Installation de passerelles
- Excavation du bassin Peel





Redéveloppement des quartiers riverains

- CONTRIBUTION à la revitalisation et au développement intensif des quartiers limitrophes du canal situés à proximité du centre-ville de Montréal
- AUGMENTATION de la somme des valeurs foncières de 115 millions de dollars par rapport à ce que l'on aurait observé en l'absence de réaménagement du canal





Pressions sur nos opérations

DENSIFICATION des quartiers riverains et au hausse de la fréquentation du site

OCCASIONNE plusieurs défis et pressions en matière d'ingénierie civile, d'entretien, de planification urbaine, de gestion financière et de protection du caractère historique du secteur.





Nouvelles constructions

- **GESTION DES CHANTIERS**

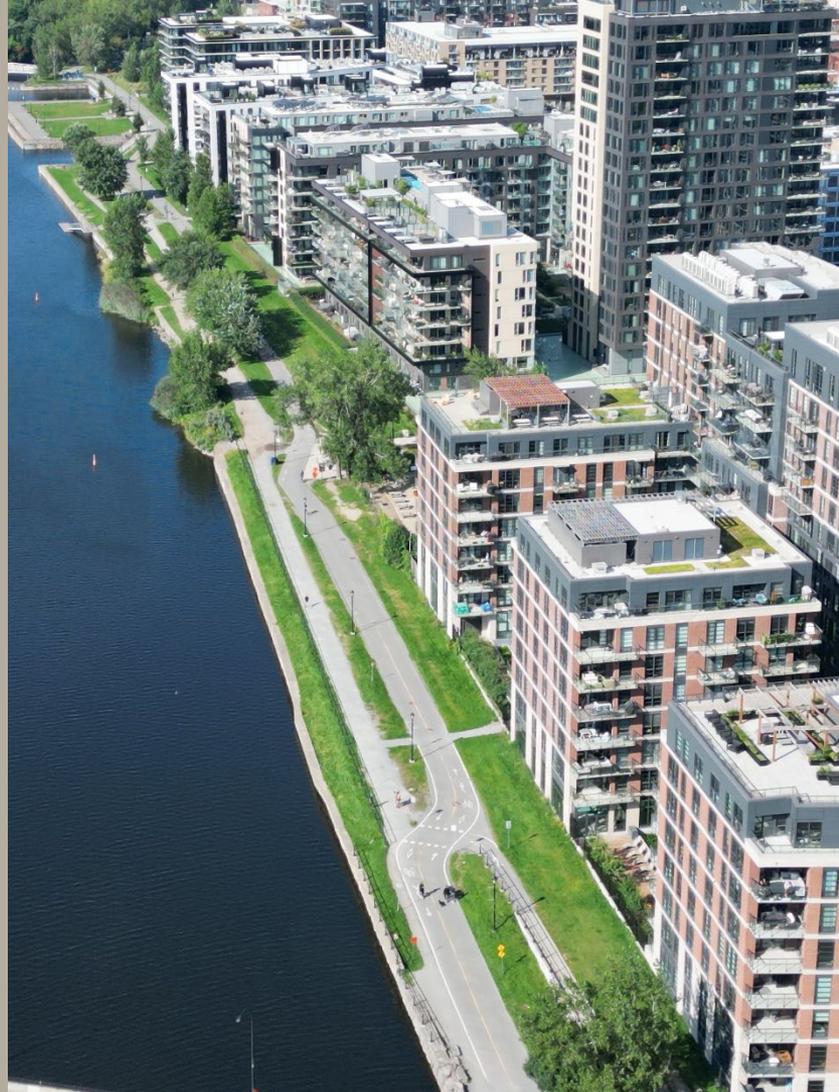
Être impliqué rapidement afin de partager nos contraintes et exigences. Présence potentielle de vestiges archéologiques, des risques d'infiltration d'eau et d'inondation.

- **GESTION DES INTERFACES PUBLICS ET PRIVÉS**

Prioriser l'autonomie des édifices, respect d'une marge de recul minimale de 4m, accès publics au LHN.

- **RESPECT DU CARACTÈRE HISTORIQUE DU SECTEUR**

Préservation de l'esprit du lieu.





Enjeux de civisme

- **GESTION DES DÉCHETS**
Collectes intensifiées, ajouts de poubelles et de bacs de recyclage, campagne de civisme
- **GESTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES**
Sensibilisation sur le terrain, réflexion amorcée sur l'aménagement d'un parc à chiens
- **PARTAGE DE LA PISTE**
Gestion de la patrouille de sécurité, ajout de signalisation, inspection de la piste
- **VANDALISME**
Nettoyage et remplacement du mobilier abîmé





Réflexion sur les retombées économiques

PARCS CANADA constate une augmentation notable des divers frais associés à la densification des quartiers riverains et à la hausse de la fréquentation du site.

SOLUTIONS ENVISAGÉES

- Accroissement de la navigation
- Bonification de l'offre événementielle
- Ajout de commerçants à baux
- Envisager la cession de certains actifs
- Mise en place de nouveaux partenariats





Conclusion

PARCS CANADA

- Accueille avec enthousiasme la densification des milieux de vie limitrophes au Canal-de-Lachine
- Réitère que sa mission principale consiste à opérer les voies navigables et à prioriser la durabilité de ses actifs
- Doit réfléchir à une façon pérenne de remplir son mandat tout en répondant aux besoins grandissants.
- Se montre disponible et intéressé à poursuivre sa collaboration avec la Ville de Montréal et les acteurs du milieu dans les prochaines étapes du développement de Griffintown et des autres quartiers.

